



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

St-Légier-La Chiésaz : Répartition des dicastères pour la nouvelle municipalité

2016-2021 dans la continuité ...

Lors de la cérémonie d'installation des autorités du vendredi 3 juin, la répartition des dicastères a été annoncée.

Ainsi, dès le 1^{er} juillet le nouveau venu Thierry George se verra attribuer le dicastère des travaux - espaces publics, du développement durable et de la culture.

Mme Antoinette Siffert entamera sa 2^{ème} législature avec les affaires sociales, la sécurité et les forêts.

M. Gérald Gygli gardera les bâtiments et domaines et se voit attribuer les écoles.

M. Dominique Epp restera à l'aménagement du territoire, des transports publics et sera le représentant aux sociétés locales et des sports.

Quant au syndic Alain Bovay, il assumera l'administration générale, les finances, les services industriels et poursuivra sa fonction de délégué au tourisme et de la promotion économique.

La Municipalité

St-Légier-La Chiésaz, le 7 juin 2016